

PIED À COULISSE

FICHE N° 16360

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Géologie
Sous-domaines : Lapidaire
Organisme : Mairie de Royat
Ville : Royat
Modèle :
Matériaux : Laiton

Description

Le pied à coulisse est composé de trois pièces en laiton. La première est une tige en métal plate (le pied) enchâssée dans un embout métallique (la mâchoire) à son extrémité, cela constitue la partie fixe. À celle-ci s'ajoute une partie mobile composée d'une pièce de forme symétrique à celle de l'embout (une autre mâchoire) et couissant le long de la tige de métal. Une vis réglable (absente sur ce modèle) permet de fixer la partie coulissante pour éviter un faux mouvement pouvant fausser la mesure. Cette mâchoire mobile dispose d'une ouverture donnant sur les graduations pour lire la mesure. Près de celle-ci est gravée une série de graduations spéciales, le vernier, dont l'espacement entre les graduations fait un peu moins d'un millimètre (0,9 mm).

Le pied à coulisse est un instrument de mesure de petites distances utilisé pour sa précision. On coince l'objet à mesurer entre les deux mâchoires tout en fixant la partie mobile pour l'empêcher de bouger. La lecture se fait sur les graduations de la partie fixe mais s'affine avec le vernier. Sur le vernier, la graduation 0 reportée sur les graduations de la partie fixe donne une valeur au millimètre près. L'utilisateur peut parfaire la mesure en retrouvant la première graduation du vernier parfaitement alignée avec une de la partie fixe. En lisant sa valeur sur le vernier, il obtient le dixième de millimètre (0,1 mm) de sa mesure.

Utilisation

Le pied à coulisse était employé à la taillerie de Royat pour mesurer diverses longueurs avec précision.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Pied à coulisse (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25992>, consulté le 2026-07-28